

Les Congrégations devant la Chambre

Le passage à la discussion des articles relatifs à la loi de dévolution des biens de la démission des congrégations — Les congrégations qui ont des décrets — Les Eudistes et les Dourmens

La discussion des demandes d'autorisation va s'ouvrir dans quelques jours — lundi prochain.

Du côté du « bloc » comme à droite et au centre, on se prépare activement à la lutte qui sera des plus vives.

Les députés des groupes de gauche multiplient leurs démarches pour déterminer les hésitants, rassurer les timides et les presser les plus nombreux. Tout se presse encore dans la coulisse ; mais, s'il le faut, on recourra aux grands moyens, à la fausse excommunication.

Il semble, toutefois, que jusqu'à leurs efforts ont été vains. De lavis à peu près général, le passage à la discussion des articles sera voté à 40 voix de majorité, malgré la Commission. Ce ne sont pas seulement les membres du groupe Biennet qui paraissent vouloir, en cette grave circonstance, se détacher du « bloc ».

Le gouvernement sait cela mieux que personne. Il appuiera de toute son autorité la procédure de la Commission, mais il ne posera pas la question de confiance.

On sait que c'est le projet relatif aux Congrégations enseignantes qui verra le premier en discussion. L'opposition soulèvera, dès le début, certaines questions préjudiciales.

La situation des 28 Congrégations groupées parmi les enseignantes est loin d'être la même pour toutes. Les unes, au nombre de 13, ont à leur actif de nombreux secrets ou documents publics qui leur confèrent l'existence légale. Il est vrai que le Conseil d'Etat ne les a pas reconnues autorisées au sens de la loi ; mais il n'est pas douteux, non plus, qu'il n'en soit formé, développées sous la tutelle sévère de l'Etat et que celui-ci ferait une sorte de banqueroute frauduleuse à leur égard en leur dénisant.

Vous avez eu confiance en moi, vous avez vécu sous ma surveillance et ma protection, eh bien ! j'ai eu de vous progrès, assez vite, je ne vous connais plus.

On demandera donc à la Chambre, avant le vote sur le passage à la discussion des articles, de faire honneur à la signature de l'Etat et de reconnaître comme un fait acquis l'existence légale de ces Congrégations.

Si cette motion est repoussée, il est vraisemblable qu'on demandera le renvoi du projet à la Commission en l'invitant à séparer la cause des Congrégations qui ont des décrets de celle des autres, et à présenter un projet spécial pour cette catégorie.

Un certain nombre de députés ministériels seraient favorables à cette manière de procéder qui leur permettrait de respecter les situations acquises et de ne pas avoir l'air de supprimer sournoisement et hypocritement la liberté d'enseignement en fermant la moitié des écoles libres.

Quant aux autres Congrégations, il ne s'agit pas de les reconnaître, mais de leur donner un statut juridique plus d'enthousiasme. Ils appliquent à leur loi.

Une autre question préjudiciale sera probablement soulevée. Elle concerne les Eudistes et les Dourmens qui sont plutôt des associations de personnes séculières que des Congrégations. Elles n'ont pas d'autres motifs de faveur.

Les Parlements de l'ancienne monarchie, si sévères sur ce sujet, ne les ont jamais considérées comme régulières. Et qui donc les sécularisera, puisqu'ils n'ont pas de vœux ?

A ce propos, je crois savoir que la Commission des associations a l'intention de laisser dormir dans ses cartons les diverses propositions de loi relatives à la sécularisation des régulières. Elle commence à s'apercevoir de la difficulté de trouver en cette matière un texte qui ne jure pas avec notre droit public.

A JAMAIS

— De toute façon, s'écrie-t-il, vous entendrez mon discours.

M. Cassinier (de Clagny) défend son amendement tendant à accorder aux membres des Sociétés de secours mutuels la faculté de pouvoir faire partie de plusieurs sociétés jusqu'à concurrence d'une rente totale de 75 francs.

M. Cassinier (de Clagny) insiste très énergiquement pour que le projet de loi soit voté. Mais le gouvernement n'en est pas moins réticent.

SEANCE DU MARDI 3 MARS

La séance est ouverte à 3 h. 10, sous la présidence de M. Sarraute.

Des la propositions adoptées, on passe aux articles de loi. L'art. 1er, relatif aux sociétés de secours mutuels, est voté.

M. Cassinier (de Clagny) propose un amendement tendant à modifier l'art. 1er de la loi relative aux sociétés de secours mutuels.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

M. Cassinier (de Clagny) insiste pour que son amendement soit adopté.

Les dépenses d'importance des souscriptions ont été de 100 millions, dit le ministre des Travaux Publics.

LA MARGARINE
Le ministre de l'Agriculture a été autorisé à déposer un projet de loi concernant la répression de la fraude dans le commerce du beurre et la fabrication de la margarine.

Une conférence de M. Urbain Gohier

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

M. Urbain Gohier a donné une conférence, hier soir, à l'hôtel des Sociétés savantes, sur le régime de l'Algérie.

CHRONIQUE MILITAIRE

Les mutineries collectives — Polytechnique et Poitiers — Mesures de rigueur? — Les incidents de Clermont — Une amusante anecdote — La dame à la casserole — Un livre — Au commandant Lamy — La consigne du vieux grenadier

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

Le mois de février qui vient de finir a eu son lot d'événements militaires, les uns de moyenne importance, mais grossis à plaisir, les autres profondément regrettables, tous attirant l'attention des lecteurs et des militaires d'une façon ou d'une autre.

LES SAINTS DE L'EST

SAINT CASIMIR, ROI DE POLOGNE

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

Casimir V, roi de Pologne, fils du roi Casimir IV et d'Elisabeth d'Autriche, fut un des princes les plus accomplis de son temps. Dès sa jeunesse il se consacra à l'étude. Ses connaissances furent si profondes qu'il fut nommé par son père à la tête de la diplomatie polono-allemande.

LES PASTORALES DU CARÈME

S. G. Mgr Le Camus, évêque de La Rochelle, sur le « Signe du chrétien ».